

Réf: Dossier 313531

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIÉTÉ IVOIRIENNE DE GESTION MULTIMÉDIA ET AUDIOVISUELLE » en abrégé « SIGMA »

Siège Abidjan, Cocody, Angré, Lot 1978, Ilot 15

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03 Avr 2024, et enregistrés au CEPICI le 30 Avr 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIÉTÉ IVOIRIENNE DE GESTION MULTIMÉDIA ET AUDIOVISUELLE » en abrégé « SIGMA »

Objet : - Communication
- Production audiovisuelle et événementielle
- Location et vente de matériel informatique et Audiovisuelle

- Location de voiture

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 3,000,000 F CFA divisé en (300.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 300 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, Angré, Lot 1978, Ilot 15

Dirigeant(s) M FOFANA IBRAHIM (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-05052 du 24/05/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°00000/GTCA/RC/2024 du 24/05/2024

